



Harcèlement de rue/Violence: stop au silence

Forum public

Yverdon-les-Bains Sécurité publique

menaces

violences domestiques

insultes

avances sexuelles

être suivi·e

attouchements

sifflements

frottements

regards insistants

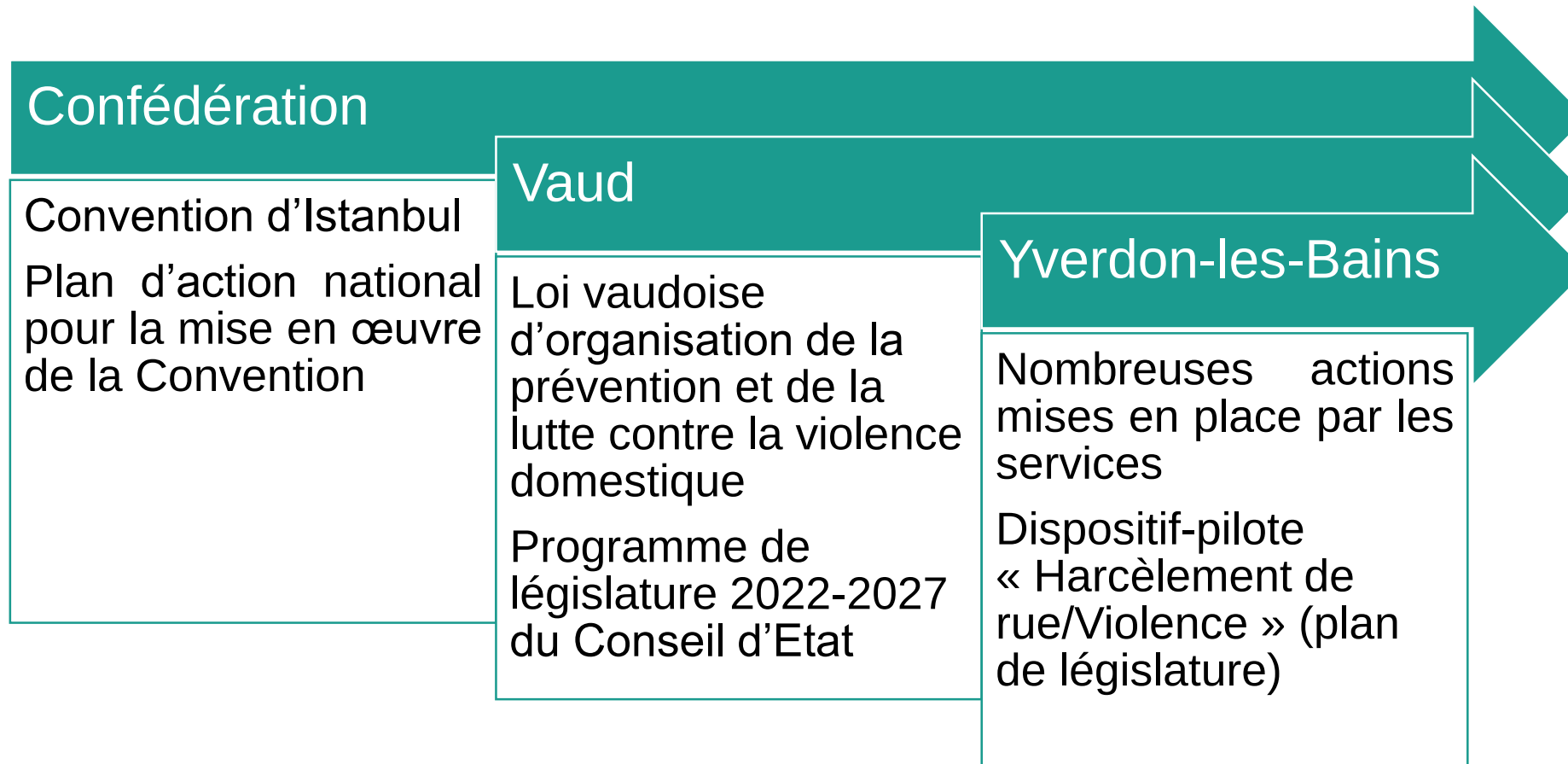
exhibitionnisme

Harcèlement de rue/violence:
stop au silence
Toutes et tous concerné·e·s

Message politique

M. Christian Weiler - Municipal en charge de la Sécurité publique

Les mesures à différentes échelles



Violence et harcèlement de rue

Violence

- Physique, sexuelle, psychologique, économique
- Interdite et punissable tant dans l'espace public que dans le domaine privé

Harcèlement de rue

- Regards insistants, sifflements, commentaires sur le physique ou la tenue vestimentaire, avances sexuelles, frottements, attouchements, poursuites, etc.
- Certains comportements sont pénalement punissables, mais d'autres non
- Subi de manière répétée, peut rendre les lieux publics hostiles pour les personnes victimes et également engendrer une crainte de violence sexuelle

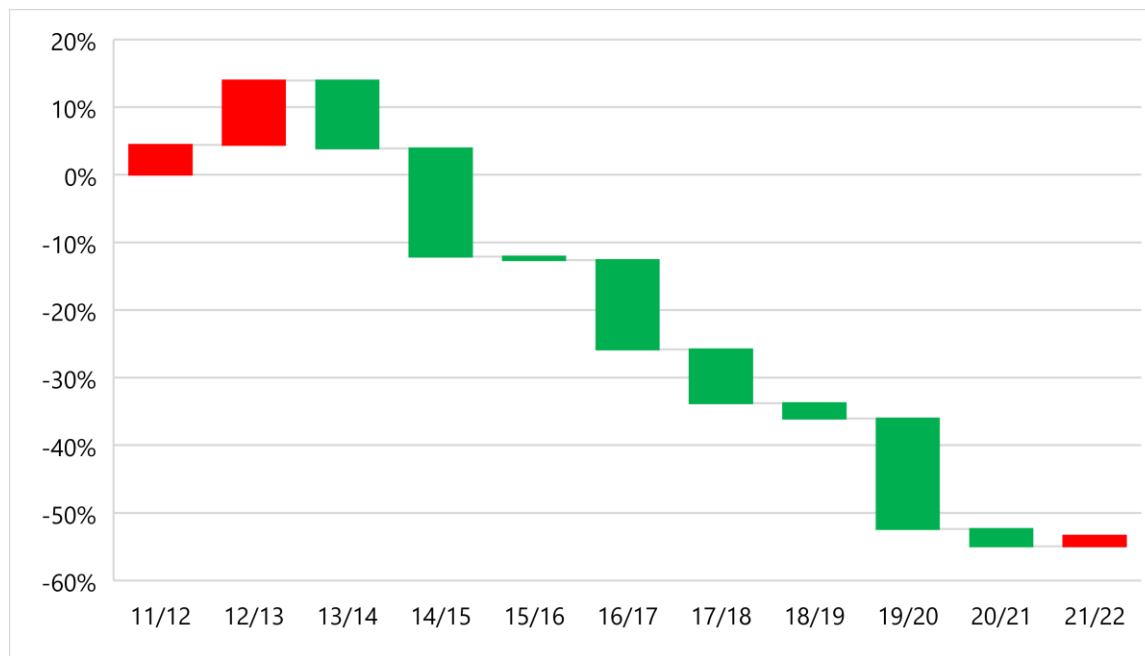
Le dispositif-pilote yverdonnois « Harcèlement de rue/Violence »

M. Pascal Pittet – Directeur de la Sécurité publique

Mme Marylaure Garcia - Responsable de l'Observatoire
de la Sécurité & Projets et Partenariats



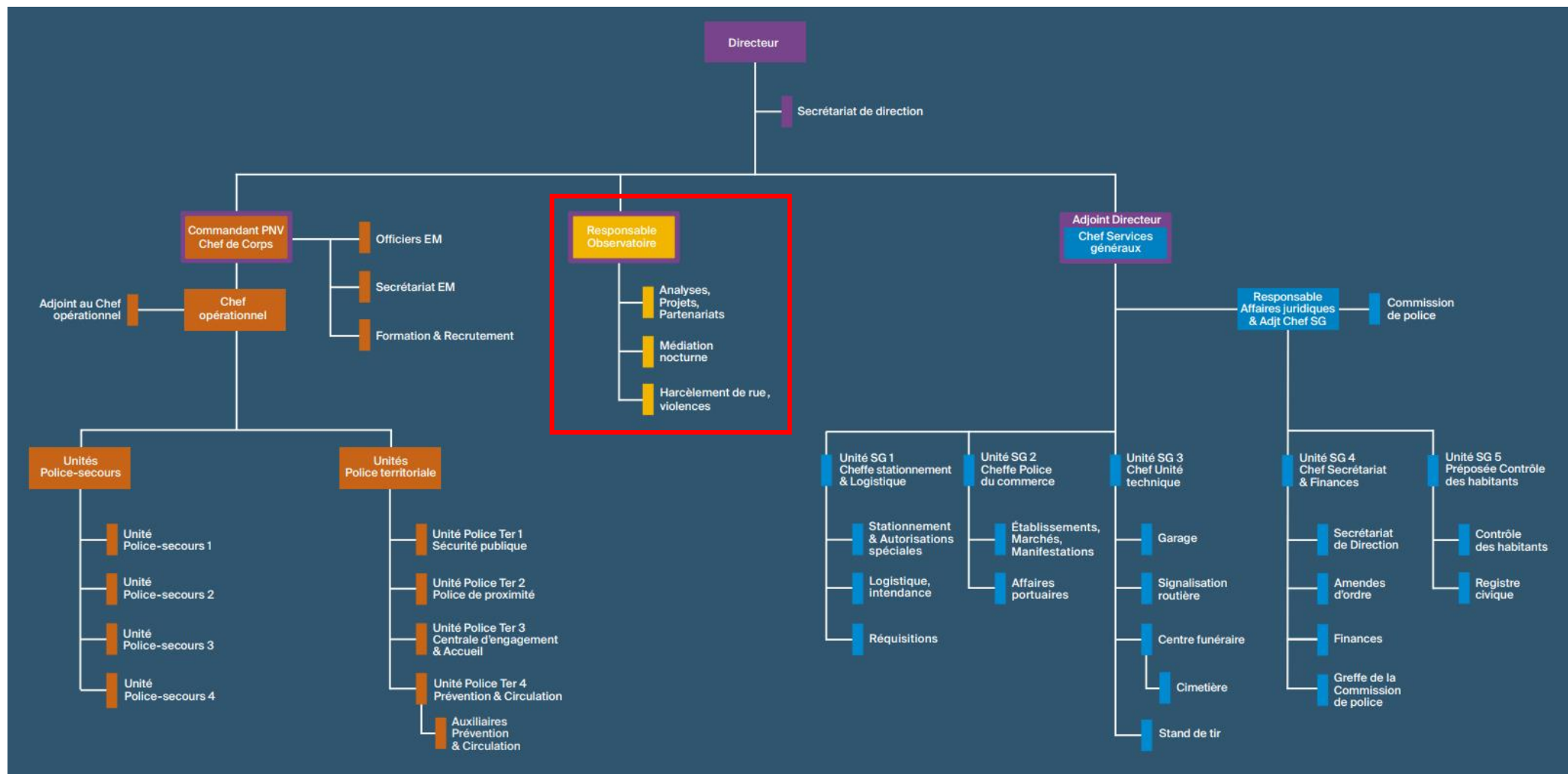
Statistiques de la criminalité



Graphique 1. Evolution annuelle de la statistique policière de la criminalité à Yverdon-les-Bains (Code pénal) (source : Office fédéral de la statistique).

Mais le harcèlement de rue ne relève pas toujours d'infractions pénales

Organigramme du Service de la sécurité publique



L'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats 1/2

Buts

- Outil participatif au service de la sécurité collective
- Contribution à l'amélioration de la qualité de vie

Effectifs

- 3 personnes : une cheffe de section, une travailleuse sociale et un criminologue
- 21 médiateurs nocturnes

L'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats 2/2

Compétences

- Gestion de projets et partenariats
- Analyses scientifiques
- Ecoute, soutien et communication

Quelques réalisations

- Diagnostic sécuritaire auprès de la population majeure
- Ligne téléphonique de soutien et d'écoute lors du drame du Valentin
- Dispositif-pilote Harcèlement de rue/Violence - Permettre aux victimes de harcèlement de rue et de violence d'être entendues, conseillées, accompagnées



Yverdon-les-Bains



Le dispositif-pilote

Les points forts

- Une 1^{ère} prise en charge par une personne issue du domaine social
- En cas de besoin, relais/collaboration étroite avec Police/LAVI

L'équipe

- 3 membres de l'Observatoire de la Sécurité (dont la Répondante H/V)
- 3 officiers PNV
- 6 policier·ères volontaires PNV
- Sensibilisation (harcèlement de rue, LGBTQI+, LAVI)

L'espace d'accueil

- Un lieu dédié
- Un lieu rassurant et sécurisant

Collaboration avec la LAVI

- Mise en contact réciproque avec des personnes victimes

Harcèlement de rue

Signalement en
ligne d'une
situation de
harcèlement de rue

Si infraction pénale et
si souhaité, rencontre
avec le binôme
Répondante/Police

Si demande: entretien
téléphonique par la
Répondante dans les 72
heures et si souhaité,
entretien présentiel



Violence

Annonce en ligne d'un
cas de violence

Si souhaité, entretien
avec le binôme
Répondante/Police et
possibilité de déposer
plainte

1^{er} contact par la
Répondante H/V dans
les 72 heures



La phase-pilote ADRIEN



Partenariat entre le Service de la sécurité publique et le groupe Global-Sécurité.ch

Pour les personnes victimes de violence ou se sentant en forte insécurité

Mise à disposition gratuite d'une balise du service à la personne ADRIEN pour 4 mois maximum

Information par Police-secours PNV lors d'une intervention/évaluation lors d'entretiens « Violence »

Entretien d'évaluation préalable obligatoire avec la Répondante H/V

Entretien final avec la Répondante H/V

Le dispositif-pilote – En bref

Permettre à la population de signaler les cas de harcèlement de rue et de violences (victimes, proches et témoins)

Accueillir les victimes ou témoins dans un cadre confidentiel et chaleureux

Offrir de l'écoute lors d'un entretien structuré et de l'information ressource

Proposer une prestation-test pour les personnes victimes de violence ou se sentant en forte insécurité (balise ADRIEN)

Monitorer le phénomène de harcèlement de rue

Sensibiliser le public à ces thématiques

Ce dispositif-pilote ne se substitue pas au 117

Statistiques du dispositif-pilote

Harcèlement de rue

- 11 signalements (10 victimes et 1 témoin)
- 7 prises de contact téléphonique par la Répondante, dont 3 ont donné suite
- Plusieurs situations hors harcèlement de rue

Violence

- 11 annonces de victimes et 11 entretiens initiaux téléphoniques par la Répondante
3 personnes orientées par la LAVI et 8 par les formulaires internet
 - 5 entretiens téléphoniques complémentaires par la Répondante
 - 2 entretiens présentsiels complémentaires par la Répondante
 - 4 entretiens présentsiels complémentaires par le binôme Répondante/Police

Phase-pilote ADRIEN

- 1 balise distribuée

Clôture

M. Pascal Pittet – Directeur de la Sécurité publique

La lutte contre le harcèlement de rue et la violence, ainsi que la prise en charge adéquate, sont l'affaire de toutes et tous

Importance de la collaboration entre les différents partenaires et acteurs



Merci de votre participation !